Acc FRC 4534

# LETTRE

## *A M. *** par M. ****

A Manicamp, le 14 d'Auguſte 1790.

VOUS me demandez, MONSIEUR, des nouvelles de mes environs. On n'en a point quand on est comme moi sans entours. Je vivais en Chartreux, et me préparais, depuis leur destruction, à vivre en Hermite : mais, quand j'ai vu le feu entourer ma retraite, il a bien fallu l'entourer d'eau. Me voilà donc un insulaire : (car j'ai mieux aimé rompre mes ponts, que rompre la paille). Je n'ai plus de communication avec le continent; mon ménage est séparé de la Nation de Manicamp : mais voici les nouvelles que les Navigateurs m'ont données des terres voisines.

Dans la nuit du 2 au 3 de ce mois, il y eut du bruit dans la ville de Soissons ; &, comme les Municipalités aiment à dormir, celle de Soissons, que ce bruit éveilla, ne fut pas obligée de se relever, sans forcer les Chanteurs de coucher au Corps-de-Garde. Le lendemain on voulut chanter encore plus fort *ça ira* ; la Municipalité, qui ne prit pas cette chanson pour des chansons, arbora le pavillon rouge : mais, de son côté, le Peuple se méprit aussi ; l'étendard de la liberté lui parut celui de la tyrannie. Pour lever ces équivoques, la Municipalité de Soissons demanda à celle de La Fere cinquante-quatre Canonniers avec deux petits canons de quatre livres de balle seu-

M+W 8276

lement. Quoique les Municipaux eussent employé la recette de l'Orateur Target, pour assurer au Peuple *la paix fuivie du calme & de la tranquillité*, le Peuple ne fut tranquille que sur les précautions qu'on prenait pour l'intimider. La confiance avec laquelle il attendait les forces dont il était menacé par les Municipaux, leur fit douter que des Canonniers qui s'étaient déja conduits si patriotiquement à Paris, traitassent en ennemis leurs Concitoyens; et cela, depuis la Fédération, qui les rend tous frères. Le District de Soissons fut donc obligé de chercher de mauvais parens dans la grande Famille des Français, & pria le Directoire de Laon de lui prêter quatrevingt Dragons. Mais, comme le Peuple s'était soulevé pour conserver quarante chariots de bled destinés, disait-on, pour la Lorraine, (laquelle heureusement n'a pas plus besoin de bled que toute autre Province de France) ce grand apareil n'a servi qu'à forcer la Municipalité de différer le départ de cet envoi, jusqu'à ce qu'elle pût en justifier le motif, & prouver, surtout, que le but de ces exportations n'est pas de se rendre maître de la subsistance du Peuple. Voilà mes nouvelles des pays étrangers.

Voici maintenant ce qui s'est passé dans les Nations voisines de Manicamp.

Auprès de Noyon, les Fermiers des Dîmes et Champarts ont employé des Dragons pour cette récolte : quant à moi, je ne suis pas resté long-temps dans la difficulté où les Fermiers des Dîmes m'avaient mis et laissé. Vous trouvez juste, me disaient-ils, que les Propriétaires refusent de nous payer les Dîmes & les Champarts; vous trouvez-donc aussi juste de nous dédommager, que nous trouvons juste d'être dédommagés par vous? Bravo. Nous savions bien que vous n'êtes pas un Aristocrate, mais un bon Seigneur. --- Il n'y

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

en a plus, leur dis-je : mais, comme l'Assemblée Nationale a conservé les dupes, et que je renonce aussi à cette dignité, raisonnons : Je conviens de ce que vous dites ; ainsi point de dispute : mais, si vous convenez que ce qui nous paraît si juste est parfaitement impossible, nous serons toujours d'accord. Hé bien! dites-moi comment un sacrifice peut m'en coûter deux ? --- Vous avez raison, répondirent-ils ; un ne coûte pas deux : mais vous pouvez donner deux pour un ; et ce sera un marché patriotique. --- De tout mon cœur, leur dis-je, si vous pouvez m'aprendre à donner d'un côté ce que je perds de l'autre. Jusqu'à-présent je n'avais pu dépenser que l'argent que je recevais ; je serai charmé d'avoir le secret de donner celui que je n'ai pas : &, comme l'Assemblée Nationale a probablement découvert ce secret, et qu'elle s'en servira pour payer les dettes de l'Etat ; il faut attendre qu'elle le rende public ; je vous dédommagerai alors. Vous y comptez sans-doute ; ainsi partant quittes : Bon - jour ou bon - soir.

Que fut-il résulté de ce beau discours, sans l'incomparable événement qui nous a tiré d'embarras? Je n'en sais rien. Mais, quelques heures après, les Contribuables vinrent payer, avec un empressement inconcevable, les Dîmes et les Champarts. Il s'était subitement répandu, dans le Peuple, que M. le Comte d'Artois et M. le Prince Condé étaient entrés en France, à la tête d'une armée, pour rétablir les Impôts. Ainsi donc, c'est dans l'instant où l'Assemblée Nationale exorcise les armées ennemies, comme ces bons Prêtres ( M. Rabaud de St-Etienne et l'Evêque d'Autun ) ont exorcisé la banqueroute, que la fortune se joue des Princes, de l'Assemblée Nationale et du Peuple. Elle force les Princes d'exécuter les Décrets de l'Assemblée Nationale, qu'ils

voudraient dissoudre : elle force l'Assemblée Nationale à recevoir des secours des Princes qu'elle voudrait vaincre. Et, lorsque le Peuple, révolté contre les Impôts demandés par l'Assemblée Nationale, croit rester fidèle aux Droits qu'elle lui a reconnus ; une fausse peur lui inspire une fausse soumission ; &, pour conjurer, par son obéissance, un pouvoir ennemi, ce Peuple exécute alors les Décrets, & porte à l'Assemblée Nationale des tributs forcés, qu'elle accepte comme des offrandes volontaires.

Il faut en convenir :

*Fata viam invenient . . . . . .*
*. . . . . secum-que volutat*
*Eventus mundi varios.*

Mais n'allez pas en conclure qu'il est aussi impossible de soumettre au calcul le fluide populaire que celui de l'Océan. Vous serez convaincu du contraire, en comparant la Politique à la Navigation. Les hommes, dans tous les Pays, sont un-peu plus ou moins féroces, comme les Mers sont plus ou moins saumâtres. Mais pourquoi la Mer est-elle orageuse vers le *Cap Horn?* Pourquoi la Mer des Indes est-elle pacifique? Vous verrez que les détroits, les chaînes de Montagnes, la froidure des Pôles, les feux du Zodiaque sont les véritables Législateurs des Mers ; & qu'ils ont enchaîné les Vents par d'immuables loix, alors même qu'ils paraissent déchaînés contre elles. Des causes morales, analogues à ces causes physiques, doivent déterminer invariablement les formes sociales qui conviennent à telle ou telle agrégation d'hommes. Enfin, si l'empressement d'aller entendre la foule vraiment prodigieuse de nos Orateurs ne devait pas vous inspirer une sévère impatience contre ma Lettre, je pourrais pousser cette comparaison jusqu'à vous faire voir dans

les *Archipels* le modèle du Gouvernement fédératif ; sans-doute le meilleur de tous, parce que ce Gouvernement est une abstraction politique, & qu'il n'a, par-conséquent, aucun des inconvéniens attachés à chacune des réalités des Constitutions proprement dites. Mais il ne faut pas vous distraire davantage de ce qu'on entend à l'Assemblée Nationale ; &, pour raprocher un-peu ma gazette du récit que M. Noailles vient de faire à l'Assemblée Nationale de son voyage patriotique à Nemours & dans le Gatinois, je vous dirai que ce que je vous mande m'a paru fabuleux jusqu'au fait qui m'en a fait comprendre la cause. Voici ce que m'écrivait, le 5 de ce mois, le Régisseur d'une Terre que j'ai dans le Maine.

« Suivant les bruits qui se répandent en notre Pays, il » paraît que nous avons de plus grands événemens à crain- » dre par la suite. On parle de lever, les uns disent 600 » les autres 400 hommes par District, pour en former » une Milice Nationale, & l'poser à des Troupes » étrangères qui, dit-on, doivent faire une irruption » en France, & y causer une Contre-Révolution. Ces » propos inquiétans nous obligent à nous tenir jour- » nellement sur nos gardes, *&c. &c.* »

Qu'est-ce qui fait courir des bruits de ce genre ? pourquoi se répandent-ils aussi rapidement, aussi généralement ? Voilà ce qu'il faut aprofondir. On doit sans-doute une pleine confiance au récit de M. Noailles ; &, puis qu'il a été si content des discours des Paysans de son Bailliage, & les a déja trouvés d'une bonne force en politique, quoique M. Démeunier eût demandé 10 ans pour qu'ils fussent en-état de faire joliment un Décret, il faut espérer qu'il ne serait pas moins satisfait de la métaphysique d'autres Cantons. Mais,

quand on ne s'apercevrait pas, malgré lui, qu'il a nécessairement mis du sien dans ses conversations à Nemours & dans le Gatinois ; quand on se promettrait le même éfet du même talent d'autres Députés dans quelques Districts, & qu'on ne redouterait pas un zèle oposé de la part de plusieurs Députés ; cela n'aprend rien du tout sur la cause universelle des mouvemens populaires. Mais, puisqu'il faut convenir, avec M. Noailles, que les Paysans raisonnent si bien, on peut croire que leur inquiétude tient à la rareté de l'argent, ou bien à la volonté générale de le garder. Le Peuple, sous l'ancien régîme, était accablé d'Impôts : il a donc raison d'apeller *Révolution* le changement qui le soulagera, il aura donc raison aussi d'apeller *Contre-Révolution* le mouvement qui le replongera dans son ancienne misère. Il a cru que l'Assemblée Nationale avait brisé le joug qu'il avait jetté : il ne lui paraît donc plus possible de se révolter contre elle, à-moins de penser que l'Assemblée Nationale veut lui imposer ce même joug. Des guerres civiles peuvent déchirer les parties du corps souverain ; et, dans ce cas, le corps n'existe plus, puisque ses membres sont armés les uns contre les autres. Mais contre qui le corps de la souveraineté peut-il se révolter ? C'est demander quelle est la partie hors de son tout ; & il est aussi évident que cette question est vide de sens & tombe dans l'absurde, qu'il est clair que l'idée de l'*aisance Nationale* s'aplique au mot *Révolution ;* & que l'idée des *misères publiques* s'attache au mot *Contre-Révolution.* Vous avez vu qu'on me mandait du Maine : *On parle de lever une armée pour s'oposer à des troupes étrangères qui doivent passer en France, & y faire une Contre-Révolution.* Le Peuple se trompât-il, il n'attend rien autre chose

de M. le Comte d'Artois & de M. le Prince Condé, que ce qu'il apelle *Contre-Révolution :* mais ce qui la lui fait attendre de leur part a dû l'empêcher jusqu'à présent de la redouter de la part de l'Assemblée Nationale. Cependant le seul bruit de l'aproche des Princes a déterminé les Contribuables à ne plus traiter d'Aristocrates, les propriétaires, mais à les payer, en ayant l'air de leur demander excuse & protection. Malheureux Peuple, qui *raisonnez pourtant si bien*, vous croirez-vous forcé de renoncer à la liberté? Vos Députés vous paraîtraient-ils des tyrans? & le joug de douze cents Usurpateurs vous ferait-il regretter le sceptre d'un Monarque? Dans cette horrible hypothèse, il faudrait conclure que le calcul de chaque individu trompé suffirait cependant pour produire un cri universel. Dans ce cas, on n'aurait pas besoin de recourir à des intrigues, à des partis, à des factions, pour savoir ce qui l'excite. Ce cri sortirait des entrailles du mal. Mais toujours est-il vrai de dire qu'il est d'une extrême importance que l'Assemblée Nationale ait un plan si contraire à celui que le Peuple nomme *Contre-Révolution*, qu'il devienne impossible au Peuple d'imaginer que l'Assemblée Nationale l'a préparé, & qu'elle l'exécute. Les amis de la liberté ne sauraient trop ouvrir les yeux sur ce moment; car ce moment semble ouvrir un abîme. Je sais ce qu'on peut dire sur la dilapidation de l'ancien Gouvernement; sur les inepties politiques de nos Ministres; sur le déficit; sur le traité que les Anglais apellent un traité d'amitié & de commerce, tandis qu'il a ruiné notre commerce, & nous a enlevé l'alliance de la Hollande. Mais, sans établir le contraste d'une autorité languissante dans des mains inhabiles, d'un despotisme usé par ses

excès, d'un Gouvernement réduit à tromper le Peuple; &, par-conséquent, à le redouter, avec la volonté toute puissante, toute florissante de la force Nationale; je ne sais quel nom donner à la théorie qui lui a fait respecter si tendrement ce traité de commerce impérieusement imposé par l'Angleterre à de vils Ministres. Si de tels Ministres n'ont pu retenir l'alliance de la Hollande, l'Assemblée Nationale n'a-t-elle pas voulu perdre celle de l'Espagne? (alliance bien autrement importante, bien autrement sacrée.) Et pourtant on dirait que, pour éviter le scandale de renoncer au Pacte de Famille, M. de Montmorin n'a pas osé proposer à l'Assemblée Nationale d'en délibérer, lors qu'il en était encore temps. A qui la prudence qu'il a mise à taire, pendant deux mois, la demande de l'Espagne, a-t-elle rendu le service que cette prudence préparait? Est-ce à la France? est-ce à l'Angleterre? Cette étrange question prépare à M. de Montmorin une étrange reconnaissance. Quel nom donner enfin à la politique qui nous fait perdre nos Colonies, soit qu'elles conservent leur indépendance, soit que l'Angleterre la leur enlève d'une manière directe ou indirecte? Ah! que dirait-on, si l'on découvrait que, depuis l'ouverture des Etats-Généraux, le gouffre du déficit, au-lieu de se fermer, est encore augmenté? Ce contraste ne ferait-il pas pencher la balance d'une manière redoutable contre l'Assemblée Nationale? Je sais qu'on la releverait bien-vîte en sa faveur, & même en profitant de l'impression que le nom des Princes a produite, selon moi, sur le Peuple. Leur nom vous a fait peur, lui dirait-on, & déterminé à payer les Impôts: mais, sans chercher la puissante logique que M. Noailles a trouvée dans le Gatinois, que répondre au plus simple Paysan, qui

répliquerait ainsi : *Si la peur nous a fait payer, qu'avons nous payé ? les Impôts demandés par des Décrets, comme ils l'étaient autrefois par des Arrêts. Nous n'avions pas peur quand nous avons cru être soutenus par l'Assemblée Nationale contre les Receveurs d'Impôts ; mais comment ne pas avoir peur, en voyant que l'Assemblée Nationale nous fait poursuivre par ces mêmes Receveurs? Depuis qu'on nous dit que nous sommes tous frères, nous voyons partout des ennemis. N'importe qui nous arrache notre argent, si nous ne pouvons le conserver?* Si je traitais cette question, MONSIEUR, au-lieu de vous la présenter seulement, vous verriez naître l'avantage qu'aurait encore le parti Royaliste sur l'esprit du Peuple, si ce Peuple était frapé de la nécessité de la *Contre-Révolution* faite par l'Assemblée Nationale, ou faite par M. le Comte d'Artois & M. le Prince Condé. Mais, quoique je n'aie pas eu l'honneur de les aprocher depuis bien des années, il me semble insensé de penser qu'ils seront assez peu sages pour tenter la Contre-Révolution dans le sens que l'Assemblée Nationale & le Peuple donnent à ce mot, & pour se contenter des périlleuses probabilités qu'elle leur offrirait cependant encore contre l'Assemblée Nationale, tandis qu'ils peuvent se promettre de si grands avantages en s'écartant absolument du plan de la *Contre-Révolution* qu'elle semble exécuter.

Je conviens qu'après tant de sermens faits, reçus & trahis, les Princes devraient être éfrayés d'annoncer des promesses (car il faut affaiblir par ce mot trompeur la confiance qu'on pourrait prendre dans leurs engagemens). Mais pourquoi prendraient-ils aucun engagement, lors qu'ils ont tous les moyens imaginables de s'en passer, quel que soit le parti qu'ils choisissent, quelle que soit leur attaque contre l'Assemblée Nationale ?

Sans les faire argumenter contre l'Abbé Gouttes, ne pourraient-ils pas, d'après les Décrets de l'Assemblée Nationale sur la souveraineté du Peuple, prouver qu'elle a violé cette souveraineté, & usurpé les droits du Peuple ? S'ils prenaient ainsi le parti démocratique contre l'Assemblée Nationale, ils auraient alors pour conjurés, Barnave, Pethion de Villeneuve, les Lameth, l'invincible raison & l'éternelle vérité. Voudraient-ils prendre le parti de la Royauté, & prouver qu'il n'y a plus de Monarque dans la Monarchie ? ils auraient alors pour conjurateurs, MM. Prugnon, Loïs, Chabroud, Freteau (*), Thouret & l'évidence la plus irréfistible. Avec de fi fidèles Alliés les Princes forceraient l'Assemblée Nationale de convenir qu'après avoir caché la Royauté dans le pouvoir exécutif, cette puissance, quoique dès lors métamorphosée, n'est plus aujourd'hui qu'un fantôme qu'on poursuit sans-cesse, parce qu'il incommode partout, & qu'on ne sait plus dans quel lieu le laisser reposer. Sans parler alors de la foule des débats qui dévelopent ce fait sous tant d'aspects divers, les Princes montreraient la Royauté entiérement disparue de la Constitution, depuis le Décret qui ôte l'accusation publique au Ministère public, dont le Roi conserve pourtant la nomination. Ils feraient observer que M. Thouret a fi bien senti que ce Décret anéantit tout pouvoir exécutif dans

(*) M. Freteau a remarqué, au grand contentement des Démocrates, que, *d'après ce Décret, le Roi est le seul homme dans son Royaume qui ne pourrait pas former de plainte contre ceux qui auraient violé la Loi ; & cependant les Loix lui prescrivent de faire exécuter la Loi.* (Journal des Débats & Décrets, Mardi 10 Août 1790.)

les mains du Roi, & le concentre par un alliage monstrueux dans celle du Juge, qu'il a dit : *On voit bien que les partisans de la Monarchie veulent profiter de cette discussion pour créer un véritable pouvoir exécutif ; mais il va devenir formidable dans les mains du Roi. Si vous craignez qu'il le devienne, ne le lui donnez donc pas.* Ce qui signifie, ne craignez pas de le rendre despotique dans la main d'un Juge ; car je puis être ce Juge.

Si les Princes, renonçant aux nobles hasards des partis brillans, n'aspiraient qu'au solide honneur de marcher d'un pas ferme vers la prospérité publique, on les verrait, sans dédaigner toutefois les détails qui nous frapent & nous étonnent, les poser en masse dans le fond de la scène qu'ils doivent ouvrir ; &, renonçant alors aux avantages du moment, ils le reculeraient dans le passé pour nous montrer Henri IV proscrit en France, parlant ainsi aux Français : » Où sommes-nous, mes amis ? Des Ligueurs vous ont enivrés de vin & de licence ; & vous voilà couverts de sang ! Les Philosophes vous ont dit que nous sommes tous frères ; il y a beau jour que les Capucins le disent ! Mais veulent-ils en conclure que le partage des biens doit être égal dans la grande famille des hommes ? Commencez donc par égorger ceux qui voudraient partager vos usurpations. Condamnez ensuite à la mort ceux de vos enfans qui morcelleraient le premier partage ; car leur nombreuse postérité n'aurait bientôt plus rien à partager. Ces Docteurs nous disent que les hommes sont égaux aux yeux de la Loi. Ils le sont aux yeux de Dieu, dont ils ne vous parlent pas ; mais ils se moquent de vous en vous parlant des yeux de la Loi : si elle n'était pas aveugle, serait-elle incorruptible ? Les hommes sont

égaux par le plaisir & par la douleur : si toute autre égalité devait exister entre eux, pourquoi tant d'hommes, en sortant des mains de la Nature, sont-ils condamnés par elle à rester des bêtes? N'allez pas croire que je vous parle comme un vieux Pasteur. Il faut tuer les loups, & nous n'aurons pas besoin de chiens. Vous êtes fatigués du despotisme : j'en suis excédé. Sans compter ni les Saints ni les fous que j'ai eus dans ma Famille Royale, vous savez trop bon gré à Philippe-le-Bel d'avoir créé le Tiers-État : il ne vouloit créer que l'art de faire des dettes. Vous avez trop aimé ce bon Louis XII, qui vendit jusqu'à la Justice. Je conviens que François I fut un brillant Chevalier ; je le fus aussi dans ma jeunesse : mais le temps, le malheur m'ont éclairé : jouissons tous de mon expérience. Ma sœur Élisabeth règne sur un Peuple libre à-l'ombre des loix qu'ils ont conservées, tandis que mes prédécesseurs Charles V, Louis XI, Henri II, Henri III, Charles IX en ont donné d'autres à la France (*). Qu'en est-il arrivé? Le Trône en France s'est enfoncé dans le gouffre des calamités publiques. En Angleterre, les prospérités Nationales l'ont élevé à leur faîte. Ne perdons point de temps ; vous, dans d'inutiles repentirs ; moi, dans de vains projets. Reprenons notre Constitution déja perfectionnée ; &, si Dieu préparait à l'Angleterre une révolution qui l'épurât encore, nos enfans, aussi sages que leurs pères, béniront le Ciel de leur épargner les terribles essais de l'expérience, & sauront en profiter. »

» Dans un bon Gouvernement, il n'y a point de

( * ) La France & l'Angleterre avaient les mêmes Loix & la même Constitution, Philippe-le-Bel l'ébranla, Charles V vint à-bout de la détruire.

mauvais Ministres. Peu m'importe ceux que votre faveur m'indiquera. Allez dans vos foyers : avant quinze jours je convoquerai un véritable Parlement. S'il a fallu un an pour vous plonger dans l'anarchie, vous verrez pour vous en tirer le temps qu'il faudra à votre *Henri.* »

Vous proposez, me direz-vous, de passer à la Constitution de l'Angleterre : c'est elle que *le Tiers-Etat* a crainte ; c'est elle que vos *Communes de France* ont écartée ; c'est elle que l'existence de l'Assemblée Nationale a rendu impraticable par la destruction de la Noblesse --- Je pense absolument le contraire : mais, comme il faudrait une lettre entière pour développer mon sentiment & mes idées à cet égard, je me contenterai de vous dire, dans celle-ci, que, pour s'opposer éficacement à cette révolution, ou à toute autre, l'Assemblée Nationale ne saurait trop se hâter d'exécuter ce qu'annonce M. Vernier dans son raport au nom du Comité des Finances. Car peu importe au Peuple d'être écrasé par un seul ou plusieurs tyrans, ou bien d'être soulagé par un Roi ou par mille. Et rien ne changera aussi sûrement nos douleurs en allégresse que la certitude d'un excédent de deux cents millions, &, par-conséquent, une diminution d'Impôt égale au monstrueux superflu qui ne suffisait pourtant pas aux monstres qui le dévoraient. Cette idée est si consolante, elle repousse si loin les orages qui nous menacent, que je ne me suis pas demandé comment, après tant de documens, de recherches, & l'âpreté d'un zèle que le patriotisme rend infatigable, le Comité des Finances avait attendu tant de malheurs pour annoncer tant de prospérités. Je me suis livré à la confiance qui sans-doute a fait négliger à M. Vernier d'apuyer

660



celle qu'il mérite, sur des bases qui ne soutiennent pas mal cependant les calculs en Finances. *L'état des revenus certains & des recouvremens ; celui des dépenses en paix, en guerre ; celui des dettes perpétuelles, viagères & courantes ;* toutes ces omissions ont un-peu tourmenté ma mémoire ; j'en conviens : mais j'étais si consumé, si altéré par le déficit, que j'ai avalé bien vîte ma part de l'excédent qu'annonce M. Vernier. Je vous informerai de l'éfet qu'aura produit sur moi cette liqueur enchanteresse.